

RECTORAT

Besançon, le 5 septembre 2022.

**IA-PR de Lettres**

Jean-Luc BERTOLIN  
Fabrice CARNET  
Magdeleine CLO-SAUNIER  
Tél : 03 81 65 49 33

Les IA-IPR de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Lettres

[jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr](mailto:jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr)  
[fabrice.carnet@ac-besancon.fr](mailto:fabrice.carnet@ac-besancon.fr)  
[magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr](mailto:magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr)

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

Au début de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie.

• **Quelques informations concernant le groupe des Lettres de l'inspection pédagogique régionale**

Les IA-IPR :

Notre collègue Maryse Adam-Maillet ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous accueillons un nouvel IA-IPR : Fabrice Carnet.

Jean-Luc BERTOLIN, [jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr](mailto:jean-luc.bertolin@ac-besancon.fr)  
Fabrice CARNET, [fabrice.carnet@ac-besancon.fr](mailto:fabrice.carnet@ac-besancon.fr)  
Magdeleine CLO SAUNIER, [magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr](mailto:magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr)

Les chargés de mission auprès des IA-IPR :

Pierre CHAMBEFORT : [pierre.chambefort@ac-besancon.fr](mailto:pierre.chambefort@ac-besancon.fr)  
Marie DUMAINE : [marie-josephine.dumaine@ac-besancon.fr](mailto:marie-josephine.dumaine@ac-besancon.fr)  
Julie PETIT : [julie.petit@ac-besancon.fr](mailto:julie.petit@ac-besancon.fr)  
Juliette SORLIN : [juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr](mailto:juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr)

Les dossiers par IA-IPR :

***Pour le collège :***

L'option français et culture antique en 6<sup>ème</sup> : **Magdeleine CLO SAUNIER**  
Projets fluence en 6<sup>ème</sup> et lecture-écriture : **Jean-Luc BERTOLIN**  
L'enseignement d'éloquence en 3<sup>ème</sup> : **Fabrice CARNET**  
Le DNB : **Fabrice CARNET**  
Plan français : **Magdeleine CLO SAUNIER**

***Pour le lycée :***

Spécialité LLCA : **Magdeleine CLO SAUNIER**  
Spécialité HLP : **Jean-Luc BERTOLIN**  
Les enseignements de théâtre : **Fabrice CARNET**  
L'enseignement de culture générale et expression en BTS : **Jean-Luc BERTOLIN**  
Le test de positionnement en seconde : **Fabrice CARNET**  
Les EAF : **dossier partagé par les 3 IA-IPR**

FLS-FLesco/CASNAV : **en attente de nomination**  
Contact : [ce.casnav@ac-besancon.fr](mailto:ce.casnav@ac-besancon.fr)

## Groupes de travail académiques auxquels participent les IA-IPR de Lettres

GT Devoirs faits : [Fabrice CARNET](#)

GT Evaluation : [Fabrice CARNET](#)

GT Grand oral : [Jean-Luc BERTOLIN](#)

GT Lettres et Tice : [Magdeleine CLO SAUNIER](#)

Vous pouvez nous contacter dans ou hors voie hiérarchique ; dans ce dernier cas par les courriels ci-dessus, ou par téléphone au secrétariat des IA-IPR :  
03 81 65 49 33.

Nous vous remercions de consulter régulièrement votre boîte académique : les informations et les documents permettant d'éclairer votre pratique vous y sont envoyés tout au long de l'année grâce à des listes de diffusion spécifiques :

[liste.enseignants-lettres-modernes-lyc@ac-besancon.fr](mailto:liste.enseignants-lettres-modernes-lyc@ac-besancon.fr)

[liste.enseignants-lettres-modernes-col@ac-besancon.fr](mailto:liste.enseignants-lettres-modernes-col@ac-besancon.fr)

[liste.enseignants-lettres-classiques-lyc@ac-besancon.fr](mailto:liste.enseignants-lettres-classiques-lyc@ac-besancon.fr)

[liste.enseignants-lettres-classiques-col@ac-besancon.fr](mailto:liste.enseignants-lettres-classiques-col@ac-besancon.fr)

Nous rappelons que « répondre à la liste » n'est pas une fonctionnalité accessible ; seuls les IA-IPR écrivent et reçoivent à partir de ces listes.

L'appellation des listes de diffusion est conforme à la nomenclature nationale. Il faut savoir que ce sont des listes dynamiques qui se mettent à jour en fonction de l'évolution des données des enseignants. En cas de changement d'affectation, la mise à jour par les gestionnaires permet de réaffecter l'enseignant aux listes automatiquement.

Certains collègues nous disent qu'ils ne reçoivent pas nos messages. Il semble que le renvoi effectué entre messagerie professionnelle et messagerie personnelle soit la raison du dysfonctionnement.

### • Pour votre information

Des sites académiques sont à votre disposition :

- [Le site académique](#) des Lettres rassemble toutes les ressources et les informations institutionnelles de la discipline.

IA-IPR référent : Fabrice CARNET ([fabrice.carnet@ac-besancon.fr](mailto:fabrice.carnet@ac-besancon.fr))

Webmestre : Fanny COUTURIER ([fanny.couturier@ac-besancon.fr](mailto:fanny.couturier@ac-besancon.fr))

- Vous trouverez sur l'espace collaboratif du [GT lettres-tice](#) un certain nombre d'exemples d'activités pratiquées en classe, analysées et commentées.

Professeure référente : Fanny COUTURIER ([fanny.couturier@ac-besancon.fr](mailto:fanny.couturier@ac-besancon.fr))

IAN (interlocuteurs au numérique éducatif) :

Fanny COUTURIER : [fanny.couturier@ac-besancon.fr](mailto:fanny.couturier@ac-besancon.fr)

François JACQUEMIN : [francois.jacquemin-quillaume@ac-besancon.fr](mailto:francois.jacquemin-quillaume@ac-besancon.fr)

- [Tous les sites académiques](#) de Lettres constituent également des sources de documentation et d'information.

- La circulaire de rentrée ([circulaire de rentrée 2022](#)) en date du 30 juin 2022 rappelle que « la relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. Elle souligne que l'École doit être engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'égalité et la mixité, le bien-être des élèves.

Au collège :

- La lecture reste, en 6<sup>ème</sup> notamment, dernière année du cycle de consolidation des apprentissages fondamentaux, un enjeu majeur. Dans toutes les classes, l'apprentissage explicite de l'oral, la progressivité de l'acquisition du lexique, l'étude de la langue pour elle-même et au service des autres compétences, la pratique régulière et variée de l'écriture comme objet et outil constituent les orientations générales de cette rentrée 2022.
- Le [nouvel enseignement facultatif de "Français et culture antique » pour la classe de 6<sup>e</sup>](#) a été mis en place dans un certain nombre de collèges précurseurs. À la rentrée 2022, il est étendu aux collèges qui en ont fait la demande.

Au lycée :

- Dans toutes les disciplines, la part dévolue au contrôle continu prend appui sur le projet d'évaluation par établissement élaboré en 2021 ([Note de service du 28-7-2021](#) parue au BOEN n°30 du 29 juillet 2021). Les professeurs de lettres sont partie prenante de ce projet visant à garantir l'équité entre les établissements et entre les élèves.
- Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de lettres et des épreuves écrites et orales, une attention particulière est à porter sur la place des œuvres intégrales et leur articulation avec les parcours associés, au travail de l'oral et de la langue, à la diversité des écrits, notamment d'appropriation.
- Le [programme national d'œuvres pour l'enseignement de français pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023](#) a été publié au BOEN du 04 février 2021.
- La note de service définissant le programme limitatif national d'œuvres 2023-2024 pour la classe de Première est disponible sous le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2216064N.htm>

L'annonce du renouvellement de l'objet d'étude « La poésie du XIX<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle » avec un an d'avance s'inscrit dans le souci de travailler sur le long terme. La commission nationale a fait le choix de répondre à la lettre du programme, en ouvrant en effet jusqu'au XXI<sup>ème</sup> siècle et en proposant une autrice de la francophonie québécoise contemporaine.

L'édition d'Hélène Dorion (Bruno Doucey) actuellement disponible ne sera pas celle destinée aux élèves : il y aura chez le même éditeur une édition au format poche (édition actuellement en rayon : 20 euros).

### • **A propos des dispositifs**

Nous attirons votre attention sur un certain nombre de dispositifs dans lesquels les professeurs de lettres sont impliqués. Ils constituent des priorités ministérielles de cette rentrée.

- L'expérimentation d'outils d'évaluation pour le niveau 4<sup>e</sup> ([Expérimentation d'outils d'évaluation pour les niveaux CM1 et 4<sup>ème</sup>](#)) du 12 septembre au 14 octobre 2022 afin de s'assurer de la qualité et de la fiabilité des exercices proposés en vue d'une généralisation. Les modalités de passation de l'expérimentation ne permettent pas d'établir ou de publier des résultats, mais seulement de tester les exercices.
- Les tests à l'entrée en 2<sup>nde</sup> et en première année de CAP du 12 au 30 septembre 2022 : **Tests de positionnement de seconde et de CAP**.
- Le programme **Devoirs faits** qui permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein de leur collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux.
- **Le Plan français** qui est mis en œuvre dans le premier degré pour la troisième année. Il poursuit deux objectifs principaux : l'amélioration des compétences de tous les élèves, de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et la transformation de la formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> degré en français avec un plan national de formation s'appuyant sur une pédagogie explicite, progressive et systématique.

- **Rendez-vous de carrière 2022-2023**

Lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence d'enseignement (sauf évaluation sur table) :

Lors de notre venue, annoncée dans le délai de rigueur de quinze jours, nous souhaitons pouvoir disposer des documents suivants :

- Projet pédagogique annuel et projet détaillé de la séquence en cours ;
- Tout document permettant de suivre la séance (photocopie, œuvre, manuel, ...) ;
- Classeurs ou cahiers d'élèves (nous pouvons en prendre d'autres durant le cours le cas échéant) ;
- Productions d'élèves (évaluées et/ou notées) ;
- Tout document lié à l'exercice professionnel que vous jugerez utile de présenter.

Dans la plupart des rendez-vous de carrière, le document de référence pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution du document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien. Dans la même optique, nous vous conseillons de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur lprof. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations anciennes ou récentes sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts.

- **Formation**

Concernant la formation continue, le programme académique de formation (PRAF) présentera cette année quelques nouveautés : en particulier, en plus des traditionnelles actions de formation ponctuelles, il sera possible de s'inscrire à des parcours permettant de développer, dans la durée et de manière plus approfondie, des compétences professionnelles sur des champs ciblés. La présentation de l'offre sera accessible sur la page EAFC du site de l'académie à la fin du mois de septembre. Elle sera organisée en cycles : pour les professeurs, un cycle métier "professeurs du second degré" centré sur les compétences de l'enseignant et dans lequel se trouveront les formations relevant des disciplines et spécialités ; et une série de cycles visant des questions professionnelles partagées sur des thématiques transversales. Un cycle spécifique présentera toutes les offres liées à la carrière (concours, certifications, mobilités...) et au développement personnel (bien-être, qualité de vie au travail, santé au travail, prévention des risques psycho-sociaux...). Cette présentation vise à permettre une exploration plus facile et plus complète de l'offre par chacun. Par un système d'abonnement, vous pourrez sélectionner les formations qui vous intéressent et, ainsi, recevoir des informations vous permettant de vous inscrire à celles que vous retiendrez. Néanmoins, dès avant cette mise en ligne sur la page de l'EAFC, l'application GAIA bleu (widget "GAIA indiv" accessible à partir du portail PRATIC) permet comme par le passé d'explorer l'offre par mots-clés et de procéder d'ores et déjà aux inscriptions individuelles. Celles-ci ne seront plus limitées par des dates de campagne et il sera possible de s'inscrire tout au long de l'année. Le cas échéant, vos abonnements vous informeront des dates de mise en œuvre des modules et de la nécessité de vous inscrire aux formations auxquelles vous serez abonnés, lorsque vous ne l'aurez pas fait. Dès que l'offre sera publiée sur sa page, l'EAFC organisera, des webinaires et un parcours m@gistere vous accompagnant sur ces nouvelles procédures de consultation et d'inscription.

Une préparation est proposée cette année pour les concours suivants :

- Agrégation interne LM/LC (inscription close) en lien avec l'université.  
Contacts : Agrégation LM : [fabrice.carnet@ac-besancon.fr](mailto:fabrice.carnet@ac-besancon.fr)  
Agrégation LC : [magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr](mailto:magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr)
- CAPES interne LM (inscription via le PRAF) :  
Contacts : Fabrice CARNET (référent) : [fabrice.carnet@ac-besancon.fr](mailto:fabrice.carnet@ac-besancon.fr)  
Juliette SORLIN (formatrice) : [juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr](mailto:juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr)

Notre académie accueille cette année 20 professeurs fonctionnaires stagiaires et des professeurs recrutés sous d'autres statuts : AED en préprofessionnalisation, contractuels alternants (1/3 temps), stages d'observation et de pratique accompagnée.

Les formatrices académiques (FA) chargées du suivi et de l'accompagnement des professeurs stagiaires alternants sont :

Juliette SORLIN : [juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr](mailto:juliette-aureli.sorlin@ac-besancon.fr)

Marie-France LISE-LALUBIN : [marie-france.lise@ac-besancon.fr](mailto:marie-france.lise@ac-besancon.fr)

Les collègues stagiaires et tuteurs pourront s'adresser aux formatrices académiques sous couvert de l'IA-IPR chargée du suivi des stagiaires : [magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr](mailto:magdeleine.clo-saunier@ac-besancon.fr)

#### • Les certifications complémentaires

Le [BO n°30 du 25 juillet 2019](#) organise l'ensemble des certifications complémentaires. Des informations concernant les diverses certifications complémentaires sont disponibles sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>. Les inscriptions pour la session 2023 seront ouvertes à la rentrée 2022.

- **Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)** permet d'exercer des fonctions d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants du secondaire. Il permet également de poser une candidature à un poste de professeur formateur académique (PFA). Les inscriptions pour la session 2023 seront ouvertes à la rentrée 2022.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site académique : <https://www.ac-besancon.fr>, onglet « métiers, ressources humaines, concours », entrées « formation », « attestations et certifications professionnelles ».

Nous tenons enfin à remercier les professeurs qui acceptent de venir en appui des Lettres en assurant une mission – formation, tutorat, inspection, commissions des sessions d'examens, engagement dans les expérimentations, gestion des sites – et ceux qui, en participant à des groupes de travail, contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline.

Nous savons votre engagement au service de la réussite de chaque élève et nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année, riche d'expériences et de partages.

Les IA-IPR de Lettres :  
Jean-Luc BERTOLIN, Fabrice CARNET, Magdeleine CLO-SAUNIER